

COMMUNIQUE DE PRESSE



L'UNESCO ET LE MEADD RENFORCENT LES CAPACITES DES ELUS COMMUNAUX, DES SERVICES TECHNIQUES ET USAGERS POUR LA SAUVEGARDE DU FLEUVE NIGER.

A travers son Programme de renforcement de capacités des États membres pour atteindre les Objectifs de Développement Durable relatifs à un accès durable à l'eau, un assainissement adéquat et un cadre de vie sain, l'UNESCO entend contribuer à la mise en œuvre du Programme National de Sauvegarde du Fleuve Niger adopté en août 2016 par le Gouvernement du Mali.

Dans ce cadre, un atelier de renforcement des capacités des populations sur les aspects de sauvegarde du Fleuve Niger, de ses ressources et ses implications sur la sécurité alimentaire, a été co-organisé à Mopti par le Bureau de l'UNESCO à Bamako et le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable à travers l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN). Cet atelier a regroupé 80 participants venus des sous bassins de la Boucle du Niger, du Delta Intérieur et du Bani, représentants l'administration publique, les collectivités décentralisées (Président de Conseil, Maire, Conseiller communal), les organisations de la Société Civile (chambres locales,

usagers du fleuve et de ses ressources, etc.), les services techniques (Assainissement, Hydraulique, Pêche, Elevage, Agriculture, etc.) et la presse écrite et radios rurales.

Les Cérémonies d'ouverture, de clôture et de remise des attestations étaient présidées par le Directeur de Cabinet du Gouverneur, Monsieur Boukary Koïta, avec à ses côtés Monsieur Famory Kamissoko, Préfet Central ; Monsieur Ousmane Touré, Directeur de l'ABFN, Monsieur Mamadou Samassékou, Président du Conseil de Cercle de Mopti ; Monsieur Kassoum Baber Guiteye, Maire de la commune de Mopti ; Monsieur Mamadou Sylla, Président du Partenariat National de l'Eau et de Madame Oumou Dicko, représentant du Chef de Bureau de l'UNESCO.

L'appui de l'UNESCO à cet important atelier a permis la participation active de 80 acteurs en matière de sauvegarde des ressources du fleuve, de ses affluents et de leur bassin versant ; de renforcer la synergie entre l'ABFN et le Partenariat National de l'Eau du Mali. Ce partenariat aboutira dans les jours à venir à l'élaboration d'un Plan National de sauvegarde du fleuve Niger et de ses ressources, assorti des actions budgétisées pour faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources. L'UNESCO a contribué à impliquer les médias locaux, communicateurs traditionnels, leaders communautaires, chefs traditionnels dans la sensibilisation et l'éducation des usagers des villages et communes riveraines sur les dangers qui menacent le fleuve Niger pour le changement de comportement. A moyen terme il s'agira pour l'ABFN d'appuyer les collectivités territoriales à intégration des actions de sauvegarde du fleuve et de ses ressources dans les plans de développement locaux.

Le Programme National de Sauvegarde du Fleuve Niger est en parfaite adéquation avec le « Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable » du Mali - CREDD (2016-2018), qui précise que *« si une partie des problèmes environnementaux passe par une résolution à l'échelle globale, comme c'est le cas notamment en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, il est évident que les réponses se situent au niveau local »*.

Enfin, l'UNESCO a tenu à réaffirmé son engagement à soutenir les gouvernements dans leurs efforts pour mettre en œuvre de meilleures politiques intégrées de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030. Le Directeur de l'ABFN, au nom de Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, a remercié sincèrement l'UNESCO de cet appui qui vient à point nommé pour finaliser les consultations dans les différents sous bassins du Fleuve Niger et souhaite pérenniser cette collaboration dans le cadre de l'élaboration du Plan National Intégré de Sauvegarde du Fleuve Niger et de ses ressources et la mobilisation de fonds.